



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 22 février 2019

VISITE DE MADAME CLUZEL LE DEPARTEMENT PRESENTE SON ACTION SUR LE HANDICAP

Ce vendredi 22 février, Sophie Cluzel, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargée des Personnes handicapées, a visité la Maison Départementale de l'Autonomie de Grenoble en présence de Jean-Pierre Barbier, Président du Département, Lionel Beffre, Préfet de l'Isère et Laura Bonnefoy, Vice-Présidente du Département chargée des dépendances et des handicaps. L'occasion pour le Département de revenir sur son action pour l'aide aux personnes en situation de handicap.

Le handicap : une part importante de la politique du Département qui mène des actions innovantes et pragmatiques

La question du handicap touche un très grand nombre d'Isérois. Ainsi, les agents du Département instruisent plus de 80 000 dossiers chaque année. Plus de 50% du budget de la collectivité est consacré aux solidarités humaines et le budget alloué aux personnes handicapées, en progression depuis 3 ans, dépasse aujourd'hui les 180 millions d'euros.

Malgré la baisse des dotations de l'Etat, le Département sait que ces dépenses sont nécessaires. Aussi, en 2019, une hausse de 7,2% du budget a été votée pour la politique « handicap ».

Au-delà des moyens financiers, le Département va de l'avant en prenant par exemple, la décision de créer plus de 250 places pour personnes handicapées dans des structures où l'autorisation de l'Agence Régionale de Santé n'est pas obligatoire.

Enfin, le Département de l'Isère aide les familles concernées par le handicap dans toutes les situations qu'elles peuvent rencontrer. Des actions concrètes ont été engagées dans ce sens, afin de simplifier les démarches, d'adapter les structures de l'offre aux besoins des personnes, de développer une véritable approche de parcours de vie, ...

L'objectif du Département est très clair : ne laisser aucune famille sans solution conforme à son projet de vie. Pour cela, le Département ne peut agir seul.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une action de concert avec l'Etat

Le Département engage de grands moyens dans sa politique « handicap ». Mais pour autant, il ne peut agir comme il le souhaite ni avec les moyens qu'il souhaite pour répondre de manière optimale aux besoins des personnes concernées.

Malgré la baisse des dotations de l'Etat (-240 M€ depuis 2014) et le pacte financier qui l'oblige à plafonner à 1,2% par an les dépenses de fonctionnement, le Département est prêt à travailler de concert avec l'Etat à l'amélioration de la situation pour les personnes handicapées et leurs familles.

Plusieurs pistes sont déjà étudiées par le Département et l'Etat afin de continuer à développer des services, des innovations qui permettront de garantir une meilleure inclusion scolaire, professionnelle et sociale des personnes handicapées, jeunes et adultes.

Parmi les objectifs recherchés, la simplification de la réglementation et de la législation est l'une des pistes prioritaires. Elle permettra d'alléger le parcours du combattant que peuvent connaître des familles en répondant à l'urgence et à la nécessité de décisions rapides.

Le Département souhaite vivement que ce travail entamé avec l'Etat continue dans le bon sens et apporte des solutions construites en partenariat avec les associations d'aides aux personnes handicapées.

« Le Département est engagé dans la question du handicap. Il est prêt à faire plus mais il ne peut pas agir seul. Avec le soutien du Gouvernement, nous espérons avoir les moyens financiers et réglementaires d'agir le plus efficacement en faveur de l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap. » explique Jean-Pierre Barbier, Président du Département.

« La venue de la ministre a été l'occasion de présenter les actions du Département en faveur du handicap. En Isère, le Département impulse des politiques innovantes et pragmatiques en lien avec ses partenaires. Face à l'importance croissante des besoins, je sais que les attentes des personnes handicapées et des familles ne sont pas encore toutes satisfaites. Aussi, l'Etat nous trouvera toujours à ses côtés pour améliorer la situation des personnes handicapées. Ce n'est bien qu'ensemble que nous pourrons faire avancer la cause des personnes handicapées. » ajoute Laura Bonnefoy, Vice-Présidente chargée de la dépendance et des handicaps.